Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Direction générale de l'alimentation **Sous-direction de la réglementation, de la recherche et de la coordination des contrôles** **Bureau de la recherche et des laboratoires d'analyse** **Adresse :** 251, rue de Vaugirard 75 732 Paris Cedex 15 **Suivi par :** Alexandre BLANC-GONNET **Tél :** 01 49 55 81 49 **Fax :** 01 49 55 49 61 **Réf. Interne :** SDRRCC/BRLA/ABG/ RL0500139 **Réf. Classement :** NS AINS muscles 1105	**NOTE DE SERVICE** **DGAL/SDRRCC/N2005-8272** **Date: 06 décembre 2005** Classement : OTA 38

Date de mise en application : immédiate
Annule et remplace : néant
Date limite de réponse: -
Nombre d'annexe: 0

Objet : Méthode de dosage et de confirmation des résidus d'anti-inflammatoires non stéroïdiens dans le muscle des animaux de boucherie par CL/SM-SM

Bases juridiques :

- **DIRECTIVE 96/23/CE DU CONSEIL du 29 avril 1996**, relative aux mesures de contrôle à mettre en œuvre à l'égard de certaines substances et de leurs résidus dans les animaux vivants et leurs produits

- **DECISION 2002/657/CE DE LA COMMISSION du 14 août 2002,** portant modalités d'application de la directive 96/23/CE du Conseil en ce qui concerne les performances des méthodes d'analyse et l'interprétation des résultats

Résumé : La présente note de service référence la méthode de dosage et de confirmation des résidus d'anti-inflammatoires non stéroïdiens dans le muscle des animaux de boucherie par CL/SM-SM

MOTS-CLES : Méthode officielle d'analyse – muscles - anti-inflammatoires non-stéroïdiens

Destinataires	
Pour exécution : - Préfets - Directeurs départementaux des services vétérinaires - Vétérinaires responsables des postes d'inspection frontaliers - AFSSA - Laboratoires vétérinaires départementaux	Pour information : - Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et phytosanitaires - Directeur de l'Ecole nationale des services vétérinaires - Directeur de l'INFOMA - DGCCRF - Laboratoire vétérinaire de Rungis - COFRAC

J’ai l’honneur de vous faire parvenir la référence de dosage et de confirmation des résidus d’anti-inflammatoires non stéroïdiens dans le muscle des animaux de boucherie par CL/SM-SM.

Méthode	Référence
Anti-inflammatoires non stéroïdiens dans le muscle des animaux de boucherie - dosage et confirmation des résidus par CL/SM-SM	LMV/05/03 version 1

Cette méthode a été développée par le laboratoire national de référence pour le contrôle des médicaments vétérinaires (Agence française de sécurité sanitaire des aliments, Laboratoire d’études et de recherche sur les médicaments vétérinaires et les désinfectants – AFSSA LERMVD, site de Fougères).

Le protocole opératoire de cette méthode est soumis à diffusion restreinte. Il sera diffusé dans son intégralité aux laboratoires agréés pour la recherche des anti-inflammatoires non stéroïdiens, pour mise en œuvre, ainsi que, sur leur demande, aux directeurs départementaux des services vétérinaires.

La sous-directrice adjointe de la réglementation,
de la recherche et de la coordination des contrôles

Nathalie GUERSON